

Mesdames, Messieurs les Greffiers,

En tant qu'étudiant à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, je souhaite vous soumettre deux propositions d'ajouts quant à la feuille de route montréalaise en économie circulaire.

Proposition 1 : zone D, stratégies circulaires.

Cette première opinion vise les déchets CRD générés par le secteur de la construction résidentielle et commerciale. Il serait pertinent d'ajouter des incitatifs pour promouvoir la déconstruction de structures, ou sinon le tri à la source des résidus de démolition.

Pour inciter les entrepreneurs à adopter de bonnes habitudes environnementales, il serait intéressant de proposer des permis de construction à prix réduit ou délivré plus rapidement pour ceux qui s'engagent à faire de la déconstruction et/ou faire un bon tri de leurs résidus de démolition. En effet, nous savons que les CRD représentent une quantité considérable de matière résiduelle ici au Québec, et qu'une trop grande part des CRD acheminés au centre de tri pour matériaux CRD finissent dans un LEDCD. La déconstruction permet de retirer les matériaux qui ont une bonne valeur pour le réemploi ou la revente. Ces matériaux sont entre autres le bois issu de la charpente, les fenêtres ou la laine minérale. Bien que la déconstruction soit plus lente que la démolition, elle possède des avantages comme le réemploi de ces matériaux pour de prochains projets de construction de l'entrepreneur ou encore la revente de ces matériaux.

Autrement, si la déconstruction n'est pas une option ou que le temps ne permet pas de le faire, l'autre action à apporter serait d'améliorer le tri sur le site avec différentes bennes pour les matières à grande valeur. Par exemple, il serait pertinent d'avoir une benne pour les résidus d'asphalte, béton et brique, une benne pour le bois non traité, une benne pour la laine minérale et une dernière pour les autres types de résidus. L'exiguïté des chantiers dans la ville posera certainement un problème pour cette technique. Pour y contrevenir, il faudrait créer de plus petites bennes et un service de levée plus fréquent. On pourrait pousser davantage le rôle de la ville ici pour qu'elle offre à prix réduit ces contenants adaptés ou assumer une partie des frais de levées de ces matières triées.

Proposition 2 : zone C, chaîne de valeur sectorielle

La ville devrait mandater ses agglomérations de mettre sur pieds une plateforme de symbiose des industries pour permettre les synergies avec leurs matières résiduelles, comme un système d'acheteur/vendeur. Après une conférence donnée par Jennifer Pinna du CTTÉI, j'ai pu prendre conscience que ce genre d'action existait déjà dans d'autres villes ici au Québec. Le CTTÉI amène toutes les industries d'une même ville ou d'un même quartier à annoncer leurs matières résiduelles sur une plateforme, ou à l'inverse, faire la demande de matière qu'ils recherchent. Le

système identifie des matchs entre les entreprises et des agents d'animation de la plateforme entament les procédures & dialogues pour mettre en place la synergie. C'est un projet qui devrait être établi partout à travers Montréal, sachant qu'il y a de nombreux commerces et industries et par conséquent d'opportunités à développer un tel système. Dans ce projet, il faut absolument ajouter un volet réseautage et échange entre les différentes industries pour engendrer l'atmosphère de participation. Pour que la plateforme et ces synergies fonctionnent, il faut que les industries et commerces établissent des liens de confiance entre eux. En organisant des soirées de réseautage pour stimuler la communauté d'affaire de l'arrondissement, on aide à créer ces relations. Ce système permet également de faire de l'économie circulaire de proximité puisqu'elle s'opère sur un relativement petit territoire. Pour stimuler la participation des entreprises à cette plateforme de symbiose, il pourrait y avoir un incitatif fiscal du genre réduction de taxe sur les entreprises qui ont mis en branle une ou des synergies.

Merci de votre considération.

Respectueusement,

Félix-Antoine Godin